

Le HCDH-BRAO, l'UNOWAS, la CEDEAO et le Réseau des INDH d'Afrique de l'Ouest organisent une consultation régionale des institutions nationales des droits de l'Homme d'Afrique de l'Ouest et le Sahel

Communiqué

(Dakar, 14 avril 2018) Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme-Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest (HCDH-BRAO), le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en collaboration avec le Réseau des Institutions Nationales des Droits de l'Homme d'Afrique de l'Ouest, ont organisé du 12 au 14 avril à Dakar, les consultations régionales rassemblant les Institutions Nationales des Droits de l'Homme de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Les représentants des INDH de 14 pays¹ d'Afrique de l'Ouest et du Sahel se sont réunis durant trois jours dans le cadre d'une consultation régionale pour partager leurs expériences nationales et faire un état des lieux de la situation des droits de l'Homme dans la sous-région.

Les travaux ont permis aux participants d'aborder diverses questions d'importance et de proposer des solutions à l'échelle nationale et régionale.

Les représentants des INDH ont échangé sur la question de la conformité des Institutions Nationales des Droits de l'Homme avec les Principes de Paris ; la

¹ Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo et Mauritanie

nécessité du renforcement des liens entre le travail des INDH, les mécanismes conventionnels des Nations Unies et le processus d'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU ; l'intégration des droits de l'Homme dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) ; le renforcement du rôle des INDH dans la promotion de l'égalité des sexes et du genre et la prévention des conflits par l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs d'alerte précoce. Ils ont aussi discuté du rôle des INDH dans les réformes politiques, les élections et les manifestations publiques et l'importance d'intégrer les droits de l'Homme dans les initiatives de prévention de l'extrémisme violent et de renforcer le respect des droits de l'Homme dans le contexte des migrations.

A l'issue de cette consultation régionale, les représentants des INDH des pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel ont réitéré leur engagement à travailler collectivement au renforcement d'une culture des droits de l'Homme dans leur pays respectifs et dans la région.

Ils ont souligné le rôle crucial des INDH dans la région et ont convenu d'une approche concertée pour s'entraider à respecter les Principes de Paris avec l'appui de l'ONU et de la CEDEAO.

Ils ont reconnu la nécessité de continuer à soutenir leurs États et de s'engager de manière constructive avec eux en vue de renforcer et de mettre en œuvre leurs mandats respectifs.

Notant la valeur ajoutée des organes de traités des Nations Unies, de l'Examen périodique universel et des mécanismes régionaux des droits de l'Homme aux

travaux des INDH, les participants se sont engagés à continuer de renforcer les liens opérationnels et stratégiques avec ces mécanismes et à apporter un soutien à leurs États respectifs pour mettre en œuvre leurs recommandations.

Les représentants des INDH ont également souligné l'indivisibilité et l'interdépendance des droits de l'Homme.

Ils ont par ailleurs rappelé que le respect des droits de l'Homme est une condition préalable à la réalisation des objectifs de développement durable tels que traduits dans les stratégies de développement nationales, régionales et continentales.

A cet égard, les participants se sont engagés à poursuivre les initiatives visant à renforcer l'intégration de la dimension genre et à améliorer le respect des droits de l'Homme dans le contexte de la migration en Afrique occidentale et au Sahel.

En ce qui concerne la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, les participants ont souligné l'utilité du Mécanisme d'alerte précoce de la CEDEAO (ECOWARN) coordonné par le Réseau ouest-africain pour la consolidation de la paix (WANEP) à travers le système nationale d'alerte précoce (NEWS) et sa contribution croissante à la prévention des conflits en Afrique de l'Ouest a été reconnue. Les participants sont également convenus d'intégrer les droits de l'Homme dans les systèmes d'alerte précoce existant en utilisant invariablement les indicateurs des droits de l'Homme élaborés au niveau régional, avec la possibilité d'élaborer des indicateurs spécifiques adaptés à leurs contextes nationaux respectifs. Les participants, tout en reconnaissant l'importante contribution des INDH aux processus politiques

et électoraux, ont demandé l'appui de l'ONU et de la CEDEAO pour renforcer leurs capacités à cet égard. Les représentants des INDH ont identifié l'extrémisme violent comme l'une des principales menaces au respect des droits de l'Homme en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Le HCDH-BRAO, l'UNOWAS, la CEDEAO et le Réseau des INDH sont convenus de poursuivre les consultations régionales en soutenant le travail des INDH.



Royaume des Pays-Bas

